

Les dates clés du portage salarial



1980

Naissance du portage salarial.



1998

Création du SNEPS (le Syndicat national des entreprises de portage salarial).



2004

Création de la FeNPS (la Fédération nationale du portage salarial).



2006

Création de l'OPPS (l'Observatoire paritaire du portage salarial par les principaux acteurs syndicaux du secteur).



2008

Première définition du portage salarial dans le Code du travail.



2010

Accord de branche relatif au portage salarial.



2012

Fusion du SNEPS et de la FeNPS au sein du PEPS, le Syndicat des professionnels de l'emploi en portage salarial, qui devient l'unique représentant du secteur. Il représente près de 90% des entreprises de portage.



11 AVRIL 2014

Le Conseil constitutionnel demande au législateur de fixer les règles du portage salarial.



15 DÉCEMBRE 2014

La loi relative à la simplification de la vie des entreprises autorise le gouvernement à légiférer par voie d'ordonnance sur le portage salarial.



2 AVRIL 2015

Publication de l'ordonnance fixant le cadre du portage salarial.



30 DÉCEMBRE 2015

Publication du décret d'application de l'ordonnance du 2 avril 2015.



8 AOÛT 2016

La loi Travail ratifie l'ordonnance et sécurise définitivement le portage salarial.



ER DÉCEMBRE 2016

Création d'une commission paritaire mixte destinée à mettre en place un accord de branche.



1 JUILLET 2017

Signature de la Convention collective nationale (CCN) spécifique au portage salarial (branche professionnelle dédiée), suivie de son entrée en application le 1er juillet 2017



Avec **Kaiporting**, faites du portage salarial une solution
simple et sécurisée.

